

RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE**LIGUE AURA BADMINTON****SAISON 2024/2025**

Version 07/11/2024

Nom du tournoi :	Tournoi des Plumes de l'Ouest		
N° de dossier Poona :	2402383		
Club ou comité organisateur du tournoi :	ASMC69		
Lieu de la compétition :	Marcy-l'Étoile		

GÉNÉRALITÉS1) La compétition est de type : Il s'agit d'un tournoi nocturne

Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Si compétititons jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

Le niveau géographique de la compétition est : 2) La compétition se déroule du : 2025 au 20253) Dans : salle(s) et sur terrainsSalle 1 = terrainsSalle 2 = terrainsSalle 3 = terrainsSalle 4 = terrains4) Le logiciel utilisé sera : 5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est :

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

6) le (la) GÉO principal(e) est :

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de à

inclus, tous licenciés dans un club ;

8) Les disciplines sont les suivantes :

SH non	SD non	DH oui	DD oui	Mx oui
--------	--------	--------	--------	--------

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

9) Chaque joueur peut participer à maximum : discipline(s)10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE12) L'inscription se fera 13) La date limite de réception des inscriptions est fixée au 2024

Le nombre maximum de paires sera de par discipline

Une liste d'attente sera établie en cas de surnombre selon les critères suivants :

14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

adresse mail :

lien BadNet :

adresse postale :

15) Le joueur devra être licencié

16) Les droits d'engagement sont de :

1 tableau 2 tableaux 3 tableaux

Par équipes

17) Le paiement se fera

18) Le paiement est à effectuer

net, virement ou chèque à l'ordre de l'ASMC 69 à poster chez Arnaud Mergey 1953 Route de Souzy 69930 Saint-Laurent de Chamou

19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :

<input type="text" value="28/12"/>	<input type="text" value="2024"/>
<input type="text" value="28/12"/>	<input type="text" value="2024"/>
<input type="text" value="du CPPH"/>	

La confection des tableaux sera effectuée le :

La confection des tableaux sera faite en tenant compte

FORFAITS

20) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**. Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

21) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à sophie.bluy@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

Une paire sera remplacée par une autre paire complète figurant sur la liste d'attente, dans l'ordre de celle-ci.
 Une paire recomposée sera replacée à la suite de la liste d'attente.

DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume sera

Le volant de référence plastique sera

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

27) Le mode d'arbitrage du tournoi sera en auto-arbitrage intégral

28) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

29) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à trois minutes de prise de contact avec le terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

30) Les feuilles des matchs ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.

31) Pour tout volant touchant une structure fixe	À remettre une fois au service et faute en jeu
Pour tout volant touchant une structure amovible	À remettre au service comme en jeu

32) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

33) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

34) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

35) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

Liste d'attente pour les tableaux:

Priorité aux paires complètes ASMC69 puis :

- Pour les séries avec des classements supérieurs à R6 :
aux meilleures paires (CPPH à la date du tirage au sort) puis priorité aux inscriptions accompagnées de leur règlement, classées en fonction de la date d'envoi (cachet de la poste faisant foi).
- Pour les séries avec des classements D7 ou inférieurs :
aux inscriptions accompagnées de leur règlement, classées en fonction de la date d'envoi (cachet de la poste faisant foi).

Droit d'engagements préférentiel pour les joueurs de l'ASMC69:

- gratuit le premier tableau
- 20 € le 2ème tableau

